

N° 8672¹

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

PROPOSITION DE LOI

**portant modification de la loi du 27 juin 2018
sur la protection des animaux**

* * *

AVIS DU CONSEIL D'ÉTAT

(9.6.2026)

Par dépêche du 18 décembre 2025, le président de la Chambre des députés a soumis à l'avis du Conseil d'État la proposition de loi sous rubrique, élaborée par la députée Claire Delcourt.

Le texte de la proposition de loi était accompagné d'un exposé des motifs, d'un commentaire de l'article unique, d'une fiche financière ainsi que d'une version coordonnée, par extrait, de la loi que la proposition de loi sous examen entend modifier.

*

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

La proposition de loi sous revue a pour objet, selon l'exposé des motifs, d'étendre la protection prévue par la loi du 27 juin 2018 sur la protection des animaux aux décapodes, dans la mesure où il résulterait d'études récentes que ces derniers sont capables de ressentir de la douleur, de la souffrance et de la détresse.

*

EXAMEN DE L'ARTICLE UNIQUE

Sans observation.

Ainsi délibéré en séance plénière et adopté à l'unanimité des 19 votants, le 9 juin 2026.

Le Secrétaire général,
Marc BESCH

Le Président,
Marc THEWES

